

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Arrêté du 15 septembre 2010 fixant les modèles d'avis relatifs à l'intention de conclure les conventions de délégation de service public et d'avis d'attribution des conventions de délégation de service public

NOR : ECEM0931155A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles L. 551-15 et R. 551-7 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles R. 1411-2-1 et R. 1411-2-2 ;

Vu le décret n° 93-471 du 24 mars 1993 modifié portant application de l'article 38 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public, notamment ses articles 1^{er}-1 et 1^{er}-2,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Les avis relatifs à l'intention de conclure une convention de délégation de service public et les avis d'attribution d'une convention de délégation de service public, prévus aux articles R. 1411-2-1 et R. 1411-2-2 du code général des collectivités territoriales et aux articles 1^{er}-1 et 1^{er}-2 du décret du 24 mars 1993 susvisé, envoyés pour publication au *Bulletin officiel d'annonces des marchés publics*, sont rédigés selon les modèles annexés au présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté est applicable aux conventions pour lesquelles une consultation est engagée depuis le 1^{er} décembre 2009.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 septembre 2010.

*La ministre de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi,*
Pour la ministre et par délégation :
*La directrice
des affaires juridiques,*
C. BERGEAL

*Le ministre de l'intérieur,
de l'outre-mer et des collectivités territoriales,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général
des collectivités locales,*
E. JALON

AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SECTION I: AUTORITE DELEGANTE

I.1) NOM ET ADRESSE

Zone obligatoire	Nom officiel:		
	Adresse postale:		
	Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
	Téléphone:	Fax:	
	Point(s) de contact :	Téléphone:	
	À l'attention de:		
	Courrier électronique (courriel):		
Adresse(s) Internet			
Adresse générale de l'autorité délégante (URL):			
Adresse du profil d'acheteur (URL) :			

I.2) NATURE DE L'AUTORITE DELEGANTE

Zone obligatoire	<input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Département <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Etablissement public national <input type="checkbox"/> Etablissement public territorial <input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>): _____
------------------	---

SECTION III: PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Zone obligatoire	<p>1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité délégante :</p> <hr/>
	<p>2) Publication(s) antérieure(s) concernant la même convention :</p> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
	<p>3) Critères d'attribution :</p>

SECTION IV: ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Zone obligatoire	<p>IV.1) DATE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION PAR L'AUTORITE DÉLÉGANTE : <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p> <p><i>(jj/mm/aaaa)</i></p>		
	<p>IV.2) NOM ET ADRESSE DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DECISION D'ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A ETE PRISE</p>		
	<p>Nom officiel:</p>		
	<p>Adresse postale:</p>		
	<p>Localité/Ville:</p>	<p>Code postal:</p>	<p>Pays:</p>
	<p>Téléphone:</p>	<p>Fax:</p>	
	<p>Courrier électronique (courriel):</p>		
	<p>Adresse Internet (URL):</p>		
<p>Fax:</p>			

(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire en cas de groupement)

AVIS D'INTENTION DE CONCLURE UNE CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

SECTION I: AUTORITE DELEGANTE

I.1) NOM ET ADRESSE

Zone obligatoire	Nom officiel:		
	Adresse postale:		
	Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
	Téléphone:	Fax:	
	Point(s) de contact :	Téléphone:	
	À l'attention de:		
Courrier électronique (courriel):			
Adresse(s) Internet			
Adresse générale de l'autorité délégante (URL):			
Adresse du profil d'acheteur (URL) :			

I.2) NATURE DE L'AUTORITE DELEGANTE

Zone obligatoire	<input type="checkbox"/> Etat <input type="checkbox"/> Région <input type="checkbox"/> Département <input type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Etablissement public national <input type="checkbox"/> Etablissement public territorial <input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>): _____
-------------------------	---

SECTION II: OBJET DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Zone obligatoire	II.1) Intitulé de la délégation de service public :	
	II.2) Texte en application duquel la convention est conclue (par exemple : chapitre IV de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ou article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales, article L. 2124-4 CGPPP, etc.) :	
	II.3) Objet de la délégation :	
	Domaine de la délégation : Eau potable <input type="checkbox"/> Transports <input type="checkbox"/> Assainissement <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Ordures ménagères et autres déchets <input type="checkbox"/> Télécommunications <input type="checkbox"/> Autre, préciser lequel : <input type="checkbox"/>	
	Durée de la délégation : <input type="text"/> ans et <input type="text"/> mois Autres précisions (le cas échéant), (par exemple, date à partir de laquelle la convention prend effet, etc.)	
	Lieu principal d'exécution de la délégation : Code NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) <input type="text"/>	
II.4) Informations sur le montant prévisionnel total de la convention (montant prévisionnel de l'ensemble des sommes à percevoir par le délégataire, qu'elles soient liées ou non au résultat de l'exploitation du service, et quelle que soit leur origine) (en chiffres uniquement) :		
Montant HT : <input type="text"/> euros		
II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)		
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire
Objet principal	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>
	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>

SECTION III: PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Zone obligatoire	<p>1) Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité délégante :</p> <p>_____</p>
	<p>2) Publication(s) antérieure(s) concernant la même convention :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>
	<p>3) Critères d'attribution :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>

SECTION IV: ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Zone obligatoire	<p>IV.1) DATE DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION PAR L'AUTORITE DÉLÉGANTE :</p> <p>□□/□□/□□□□ (jj/mm/aaaa)</p>		
	<p>IV.2) NOM ET ADRESSE DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE EN FAVEUR DUQUEL UNE DECISION D'ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A ETE PRISE</p>		
	Nom officiel:		
	Adresse postale:		
	Localité/Ville:	Code postal:	Pays:
	Téléphone:	Fax:	
	Courrier électronique (courriel):		
	Adresse Internet (URL):		
Fax:			

(Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire en cas de groupement)

SECTION V: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

V.1) LA CONVENTION S'INSCRIT DANS UN PROJET OU UN PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRESoui non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) ou du ou des programme(s):

V. 2) AUTRES INFORMATIONS

V.3) PROCÉDURES DE RECOURS**V.3.1) Instance chargée des procédures de recours :** (indiquer le tribunal administratif territorialement compétent)

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Courrier électronique (courriel):

Téléphone:

Adresse Internet (*URL*):

Fax:

V.3.2) Introduction des recours

- Référé précontractuel : L. 551-1 et L. 551-5 du code de justice administrative :

1. La juridiction peut être saisie tant que la convention n'est pas signée
2. La convention ne peut être signée avant un délai d'au moins 11 jours suivant la publication du présent avis. Par exemple, si la publication a été faite le 1^{er} février, la convention ne peut être signée avant le 11 février à 24 heures (art. 1er-1 du décret n° 93-471 du 24 mars 1993 portant application de l'article 38 de la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relatif à la publicité des délégations de service public ; art. R. 1411-2-1 du code général des collectivités territoriales)

- Référé contractuel : L. 551-15 et R. 551-7 du code de justice administrative

Le référé contractuel ne peut pas être exercé si l'autorité délégante a respecté le délai de 11 jours précité. En outre, si le juge du référé précontractuel a été saisi, le référé contractuel ne peut pas être exercé si l'autorité délégante n'a pas signé la convention avant la décision du juge précontractuel et s'est conformée à cette décision.

Zone obligatoire